

## Feu de chambre dans un hôtel

### Contexte opérationnel

Le **lundi 3 juin 2024**, le CTA engage les secours pour un feu dans un hôtel sur la commune de Roissy-en-France.

### L'histoire ...

Un client de l'hôtel charge son téléphone avec une batterie externe lorsque cette dernière prend feu.

Le feu se propage rapidement à différents éléments combustibles de la chambre. Cette chambre se trouve au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment qui totalise six niveaux et un sous-sol. Le client tente d'éteindre le feu mais se brûle au visage et aux membres supérieurs. L'alarme de l'hôtel retentit. Le personnel ordonne l'évacuation des occupants de l'établissement.

### Moyens engagés



### Demandé en renfort



### Situation à l'arrivée

Quarante-et-une personnes ont évacué l'établissement. Le désenfumage mécanique a été actionné par le personnel.

Le feu est cantonné à la chambre dont la porte est fermée.



### Réactions immédiates

La personne brûlée est prise en charge par les secouristes. Un SMUR est demandé en renfort. Une lance est établie par les communications existantes pour atteindre le foyer.

### Évènement particulier



Lors des reconnaissances dans la chambre sinistrée, un dispositif suspect est découvert. Plusieurs téléphones sont reliés par des fils électriques à des blocs rectangulaires enveloppés de film plastique noir. L'information est immédiatement remontée au COS et aux forces de l'ordre.

### Issue

La victime est transportée en UA vers le CH de secteur.

L'hôtel peut poursuivre son activité.

Le dispositif artisanal est vérifié par un expert de la Gendarmerie Nationale. Il s'agirait de batteries artisanales.

Le lendemain, les faits seront qualifiés d'acte de terrorisme par le parquet.

## Éléments favorables

- Porte de la chambre fermée. Le sinistre reste cantonné dans le local initial.
- Réactivité et professionnalisme du personnel de l'hôtel. L'alerte précoce des secours, l'évacuation de l'établissement et le regroupement des occupants limitent le nombre de victime à la seule personne présente dans la chambre.
- Intervenants sensibilisés à la Protection des Traces et Indices (PTI). Ils remontent rapidement au COS l'information de la présence d'un dispositif suspect dans la chambre. La scène est figée et la pièce est mise sous scellés par la gendarmerie.

## Ce qu'il faut retenir



ladepeche.fr

[Terrorisme : Russo-Ukrainien blessé à l'explosif dans un hôtel à Roissy, ce que l'on sait sur l'homme et ses projets](#)

Un homme de 26 ans s'est blessé avec un engin explosif dans sa chambre d'hôtel à Roissy dans le Val-d'Oise. Le suspect est en garde à vue à...

20 Minutes

[Que sait-on du Russo-ukrainien en garde à vue après l'explosion à Roissy ?](#)

Grièvement blessé dans l'explosion de ce qui s'apparente à une bombe artisanale, un jeune russo-ukrainien a été placé en garde à vue à la...

France 24

[Un Russo-Ukrainien arrêté à Roissy-en-France, soupçonné de préparer une attaque](#)

Le Parquet national anti-terroriste a annoncé, mercredi, avoir ouvert une enquête, deux jours après l'arrestation, à Roissy-en-France,...

**En période de posture Vigipirate (mais aussi en tout temps), il incombe à tout sapeur-pompier d'avoir une vigilance particulière face à des situations qui sortent de « l'ordinaire ».**

**Une intervention aussi banale qu'elle puisse paraître peut révéler une situation inattendue.**

**En tant que premiers intervenants, les sapeurs-pompiers peuvent être amenés à constater des faits qui ne sont a priori pas de leur ressort. Ces informations doivent, pour autant, être partagées aux services concernés.**

**Tout sapeur-pompier doit être sensibilisé à l'importance et à la fragilité des traces et indices. Il doit faire en sorte que les altérations ou dégradations consécutives à l'intervention soient minimisées au maximum.**

**En cas de doute et/ou d'impact médiatique, le COS doit informer le CODIS dans les plus brefs délais.**

## Pour aller plus loin



[PEX 2018.04 : feu de VL – reconnaissance – objet suspect](#)

Note de service du 6 novembre 2020 : Menace terroriste – Cible potentielle des personnels du SDIS

Mesures du plan Vigipirate appliquées au SDIS 95 en date du 18 octobre 2023

Le directeur départemental

Contrôleur Général Laurent CHAVILLON  
Chef de corps